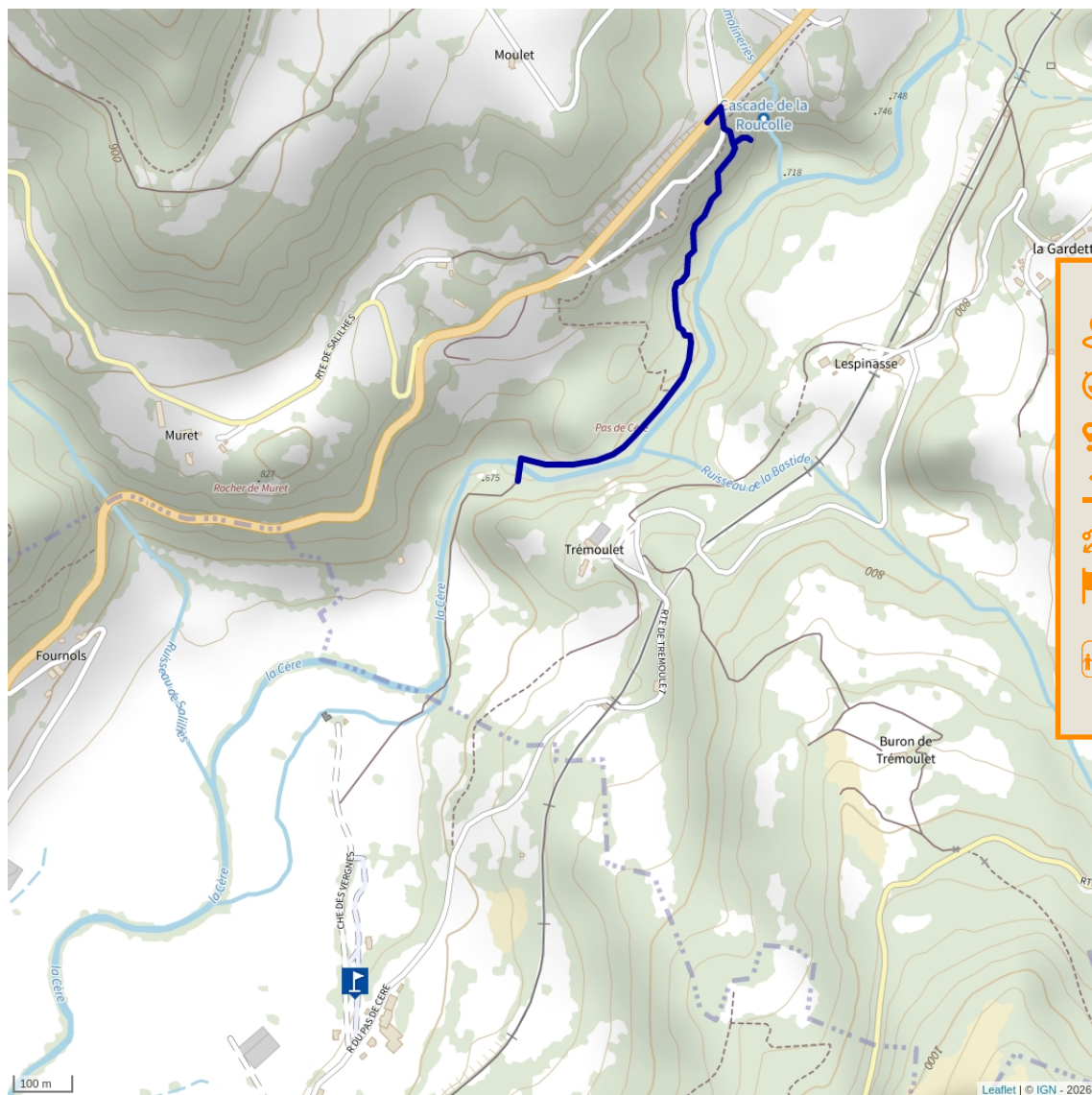




# Sentier découverte du Pas de Cère

© THIÉZAC



- Départ : RN 122
- 1h00
- 2 km
- 150 m
- Aller / Retour
- Itinéraire balisé

Les Gorges du Pas de Cère sont le témoin de la force du glacier qui a creusé ici une profonde entaille dans la roche volcanique et où la rivière Cère se fraie un passage pour poursuivre paisiblement sa course dans la vallée qui s'élargit après l'obstacle.

## | À DÉCOUVRIR



**PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ** : Toute l'année tous les jours.

**PASSAGES DÉLICATS** : Attention au passage dans les gorges qui peut être impossible en hiver en raison du niveau d'eau.

**BALISAGE** : Balisage jaune - départ depuis l'Aire du Pas de Cère (parking sur la RN 122) commune de Thiézac. Attention chaussures de marche recommandées.

**NATURE DU TERRAIN** : Non adapté aux poussettes

Une présence faunistique, dont la loutre, et floristique, a valu à ce site incontournable de la vallée de la Cère d'être classé Espace Naturel Sensible (ENS). Cette randonnée familiale, géologique, ... permet d'évoluer dans un environnement naturel exceptionnel et préservé, où une bonne partie du sentier est ombragée et où le cheminement en bord de rivière apporte un peu de fraîcheur.

Départ depuis le parking en bord de RN 122.

Deux parkings aménagés : un de chaque côté de la RN 122.

Depuis le parking D3 : le chemin passe sous la RN 122 par un boviduc puis bifurque tout de suite à droite et longe parallèlement la nationale. Il rejoint le parking D2.

